

## Votre Mairie vous informe :

### Episodes cévenols

Le Maire a demandé le classement de notre commune en catastrophes naturelles

#### Chemins :

Dès la mise en place de notre équipe, un des projets importants que nous avons souhaité mener a été la réfection des chemins. De nombreux chemins avaient été repris et remis en état. Les fortes chutes de pluies vécues récemment ont détruit en partie notre travail ; nous attendons la réponse à notre demande de classement pour y revenir.

#### Bassins de rétention :

Durant les fortes pluies, nous avons suivi l'évolution des bassins de rétention, tous les jours à la même heure. Devant les incohérences des dossiers et la réalité sur le terrain, le Maire a décidé, en relation avec la DDTM, de demander un contrôle de tous les éléments du dossier " loi sur l'eau" et surtout les éléments concernant les bassins de rétention.

### Un joli mur..... solide !

Dès que nous avons été élus, nous avons souhaité écarter rapidement le danger d'effondrement du mur de la Place des Platanes. Nous avons donc insisté auprès du service voirie du Conseil Général afin qu'il prenne en considération rapidement notre dossier. Nous avons choisi d'attendre la fin de l'été pour finaliser ce projet sur le choix des matériaux (choix des pierres, de la rampe...).

Nos anciens peuvent maintenant se rasseoir sur ce mur sans danger !



### Sécurité Routière

Il est rappelé aux parents que les rues sont des espaces publics destinés à la circulation des véhicules et les trottoirs sont réservés aux piétons et non des aires de jeux pour les trottinettes des enfants.

Des espaces sont aménagés à cet effet.

En cas d'accident causé par les enfants, seuls les parents sont responsables.

## **Menaces sur nos réserves en eau potable et notre patrimoine naturel et historique**

Un projet d'installation d'éoliennes sur la ligne de crête du Bois des Lens menace la zone de collecte de l'eau potable du syndicat du Vidourle qui nous alimente. Le filtrage de l'eau de pluie sur ce calcaire très fracturé n'est garanti que par la couverture végétale.

Deux sociétés spécialisées sur les éoliennes ont vu, en 2012, leur projet rejeté en première instance par le tribunal administratif de Nîmes qui a ainsi suivi l'avis du Préfet d'alors. En effet, outre la question de la qualité de l'eau, cette installation présente de nombreux effets néfastes étroitement liés, entre autres : impossibilité d'une lutte aérienne contre les incendies, rupture de la couverture naturelle entre Gardon et Vidourle, altération de notre patrimoine naturel (faune et flore) et destructions archéologiques (installations et carrières romaines, notamment celles de la Maison Carrée). Tout en intensifiant leur lobbying auprès des mairies propriétaires de ces bois, ces sociétés ont fait appel et demandé à ce que l'affaire soit délocalisée au tribunal de Marseille. Contre l'avis des représentants du Ministère public, le 12 septembre dernier, cette instance a autorisé ces installations.

On ne peut être contre l'idée des énergies propres, mais il faut savoir que les méga éoliennes terrestres qu'on nous impose sont déjà obsolètes et inadaptées à nos besoins. Outre leur caractère néfaste, elles sont surfacturées et leur rentabilité ne tient qu'à la taxe de nos factures d'électricité qui va d'ailleurs être augmentée dans quelques jours. Le tout va finalement profiter à ces sociétés et quelques privilégiés au détriment des populations. Vos élus se préoccupent de cette situation et vous informeront des suites données à cette affaire.

### **La culture dans la rue**

La pièce de théâtre « Serviette et Torchon » donnée sur le parvis de la mairie par le Théâtre du Passant de Montpellier le 5 octobre dernier a été une belle réussite. Cette initiative répond aux souhaits de notre équipe de développer la culture sur notre commune.

Rire et gaieté étaient au rendez vous et ont conquis les nombreux spectateurs!

Spectacle offert par la Municipalité



### **Les Fables de la Fontaine**

Dans le cadre du réseau des médiathèques de la Communauté des Communes, des spectacles sont proposés aux communes. C'est ainsi que le 14 octobre dernier, les 3 grandes classes de nos écoles, soit 70 enfants, ont pu participer, au sein de la médiathèque, au one-man show théâtralisé du comédien Pierre Gorses, où l'humour et le rire sont présents

Avec une vision contemporaine et une mise en espace moderne, ce comédien propose une quinzaine de fables pour faire (re)découvrir sous l'apparence animale des vertus, des défauts ou des valeurs propres aux hommes. Les enfants ont été très intéressés et ont posé beaucoup de questions

# Commémoration Grande Guerre 1914 – 1918

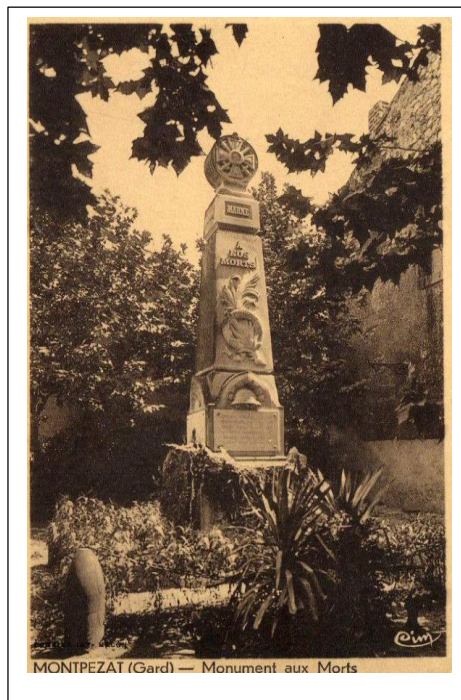
**11 novembre 2014**

## **Rendez vous à la Mairie à 10 H 30**

Le Maire et le Conseil municipal seraient très honorés d'être entourés de tous les descendants des soldats morts pour la France au cours de la guerre 14 - 18 afin de se rendre, ensemble, au Monument aux Morts pour que mémoire soit faite à ces Poilus plus spécialement encore cette année

Les enfants des écoles participeront activement à cette commémoration par des chants et des lectures ; ils sont invités, s'ils le souhaitent, à apporter une fleur qu'ils pourront déposer à côté de la gerbe

Un apéritif clôturera cette matinée



**Dimanche 23 novembre 2014**



## **11 H Baptême de la Médiathèque**

en présence de la population, des invités et de  
Marion Fontaine, Historienne, Secrétaire de la Société d'Etudes Jaurésiennes

Exposition retraçant la vie de Jean Jaurès

Objets de la Guerre de 14 – 18 prêtés par la population ; les personnes qui avaient proposé de prêter des objets sont priés de se rapprocher de la mairie ; merci

Livres écrits sur Jean Jaurès

**Aux environs de 12 H apéritif**

**15 H 30 Spectacle offert par la Municipalité « Le Cri du Poilu »**

14 chansons et poèmes sur la guerre 14 – 18 de

Montéhus, Georgius, Gaston Couté, Eugène Bizeau, Guillaume Apollinaire, Vincent Scotto, Frédéric Mouret, Jean Richepin, Charles d'Avray...





## Les élus au service des enfants

Le 7 octobre dernier, Bertrand PSAUME, enseignant, élu de la commune, est intervenu auprès des 3 classes CE1 CE2, CM1 et CM2 au monument aux morts

Ses explications ont été très intéressantes et bien accueillies par les enfants et le corps enseignant ; cette démarche s'inscrit dans le cadre de la commémoration du centenaire de la guerre

Merci à Bertrand pour sa disponibilité, sa patience et son investissement



# NOEL

Noël se prépare dans la commune, Noël magique, Noël exceptionnel...

De **nouvelles illuminations** que nous vous laissons découvrir ; la commune a investi pour vous !

Le **goûter de nos aînés**, le jeudi 18 décembre après midi, avec un spectacle de qualité et pour lequel nous vous attendons nombreux ; n'oubliez pas de renvoyer votre coupon de participation que vous trouverez en lettre séparée

La **décoration par les enfants des écoles** d'un énorme sapin installé par nos employés sur la place du village

Le **passage du Père Noël avec sa calèche** dans les rues du village le samedi 20 décembre à 17 H ; les enfants... surtout ne le ratez pas, il vous retrouvera sur la place du village avec un bon goûter et des friandises. Il n'oubliera pas non plus les parents avec un vin chaud qui réchauffera les cœurs ! Alors, réservez votre soirée pour vivre Noël tous ensemble !



Pour accueillir ce Père Noël, il nous a été suggéré que chacun dépose des bougies sur les fenêtres de sa maison afin d'illuminer tout le village. Nous avons trouvé cette idée intéressante et nous vous la soumettons

